Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213500176-20260313-18_2026-DE

COMMUNE DE LA BAUSSAINE
Département d'Ille-et-Vilaine

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le treize du mois de mars à dix-huit heures, le Conseil municipal de la Commune de La Baussaine s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, après convocation légale le neuf du mois de mars deux mille vingt-six, sous la présidence de Monsieur Jérémy LOISEL, Maire.

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 08
Votants : 10

Etaient présents : Jérémy LOISEL, Jean-Charles MONTEBRUN, Gaëlle COÏC, Hervé COLLET, Joseph QUENOUILLÈRE, Diane NAUT, France LEMAITRE, Aline BOUVIER.

Absents excusés : Jérôme RIAND (Pouvoir à Hervé COLLET), Aurélie JOSSELIN (Pouvoir à Gaëlle COÏC).

Date de publication du procès-verbal :
20/03/2026

Absent non excusé : Daniel CHOTARD.

Secrétaire de séance : Joseph QUENOUILLÈRE.

13.03.2026 - 12 ÉGLISE SAINT-LÉON : TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ ET DE CHAUFFAGE

Monsieur le Maire rappelle qu'à l'occasion des travaux de restauration des couvertures et des charpentes de l'église, il avait été convenu de profiter de cette opportunité pour réaliser des travaux d'électricité et de chauffage.

A ce titre, une consultation a été lancée auprès de 2 entreprises, les propositions ont été analysées et comparées tant pour l'électricité que pour le chauffage.

Monsieur le Maire propose de retenir la proposition la moins-disante, celle de la SARL LEBRETON de Québriac :

Travaux d'électricité	17.510,28 € H.T
Travaux de chauffage	17.568,10 € H.T

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de retenir les propositions de la SARL LEBRETON ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les devis.

MAIRIE DE LA BAUSSAINE RF 35190

Fait à La Baussaine, le 13 mars 2026.
Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Maire, Jérémy LOISEL